



ENGAGÉS POUR L'EAU DU MONDE.
COMMITTED TO WATER FOR THE WORLD.

Convention

entre

le Global Water Partnership (GWP)

et

Le Partenariat Français pour l'Eau (PFE)

Article 1 Les parties

1. Le Partenariat Mondial pour l'Eau (GWP), un réseau mondial contribuant au développement durable des territoires par l'eau

Fondé en 1996, le réseau du GWP compte 13 Partenariats régionaux de l'eau, 86 Partenariats nationaux de l'eau, soit 3.018 organisations partenaires dans 176 pays. Les partenaires et alliés comptent des acteurs au sein et en dehors de la communauté de l'eau tels que des institutions gouvernementales, des agences de l'ONU, des banques de développement bilatérales et multilatérales, des associations professionnelles, des centres de recherche, des organisations non gouvernementales, des groupes de la société civile et le secteur privé.

Les valeurs du GWP sont la neutralité, l'intégration, l'ouverture, l'intégrité, l'obligation de rendre compte, le respect, la sensibilité à l'égalité des sexes, et la solidarité.

La vision du GWP est qu'un monde où la sécurité la satisfaction des besoins en eau est assurée est vital pour un avenir meilleur ; celle d'un avenir où l'eau est en quantité suffisante pour le développement social, la croissance durable et généralisée et les écosystèmes, d'un monde où la satisfaction des besoins en eau est assurée et qui se préoccupe de la valeur de l'eau liée à l'éventail complet de ses usages qui contribuent à la survie et au bien-être humains.

Afin de contribuer à l'atteinte de cet objectif le GWP se donne pour mission d'accompagner les pays dans leur réalisation de notre vision en les aidant à faire progresser la gouvernance et la gestion des ressources en eau en vue d'un développement durable et équitable.

Pour la période 2014-2019, le GWP agit dans le cadre d'une stratégie concertée et adoptée par l'ensemble de ses partenaires et basée sur 5 objectifs stratégiques et 6 approches thématiques de la sécurité en eau cf. schéma de stratégie joint (annexe 1).

Le GWP a ainsi identifié trois objectifs stratégiques permettant de faire progresser la gouvernance et la gestion de l'eau en vue d'un monde où la sécurité de l'eau est assurée.

Ces trois objectifs sont interdépendants. Atteindre les deux premiers, catalyser un changement de politiques et de pratique et communiquer des connaissances, dépend du troisième, renforcer les partenariats.

Afin d'atteindre ces trois objectifs une approche thématique de la sécurité en eau a été adoptée. Il s'agit d'apporter un soutien à la mise en œuvre de programmes dans six domaines clés du développement : le changement climatique, la coopération transfrontalière, la sécurité alimentaire, l'urbanisation, l'énergie et les écosystèmes. Cette démarche vise à intégrer les initiatives en matière de sécurité en eau aux actions de développement dans ces six domaines. L'objectif est ainsi que le programme d'action

mondial pour le développement reflète l'importance de la sécurité en eau pour atteindre les objectifs de développement humain.

La mise en œuvre des objectifs stratégiques impliquera par ailleurs une attention accrue portée aux questions d'équité sociale liées à l'eau, en particulier celles qui affectent les femmes et les jeunes. A cet effet, les compétences de notre réseau dans ces domaines seront renforcées, un suivi-évaluation installé et les ressources financières pérennisées. Le GWP soutient en effet activement le Principe de Dublin selon lequel les femmes jouent un rôle central pour fournir, gérer et protéger l'eau. De même la stratégie en faveur de la jeunesse guidera les partenariats avec les associations de jeunes ainsi que le travail du GWP avec les jeunes entrepreneurs et professionnels de l'eau, car les jeunes doivent devenir des agents du changement.

L'organisation du GWP, favorise les échanges, valorise la diversité :

- Avec plus de 3000 membres et de multiples échanges, le réseau a une vie intense que l'organisation doit valoriser.
- Les différents statuts, non exclusifs, Etats membres, partenaires financiers, partenaires, conjugués à une gouvernance très décentralisée (comités mondiaux, comité technique, 13 comités régionaux, 86 comités pour les partenariats nationaux) sont à la base de cette organisation qui partage un socle de valeurs communes – cf schéma de gouvernance joint (annexe 2).
- Le secrétariat permanent à Stockholm est le support technique de cette organisation mondiale. S'agissant des projets opérationnels, la subsidiarité est la règle, le secrétariat pouvant servir de réceptacle à quelques projets en l'absence de solution plus locale. Pour 2014, le budget du secrétariat mondial et régional est de 17,2 millions d'euros environ.

2. Le Partenariat français pour l'eau (PFE) : un Partenariat multi-acteurs pour l'eau à l'international

Créé en mars 2007 et juridiquement autonome depuis juillet 2012, le Partenariat Français pour l'Eau comporte 130 membres. En tant que « plateforme multi-acteurs » composée de 6 collègues (Etat et ses établissements publics, collectivités territoriales, ONG, acteurs économiques, institutions scientifiques et de formation, personnes qualifiées), il a trois grands objectifs :

- voir l'eau constituer une priorité de l'agenda politique international
- promouvoir l'approche multi-acteurs
- échanger les expériences de ses membres avec celles d'acteurs d'autres pays.

Il travaille étroitement avec ces 6 collègues dans un souci d'égalité et de représentation équitable de tous les acteurs, en particulier les représentants des jeunes générations.

Sur la base des principes qui fondent la politique française de l'eau, sa vision est celle d'une gestion globale des ressources en eau (eaux superficielles et souterraines) au plan international dans une dimension intégrée : multi-acteurs, multi-usages, à long terme et dans le cadre d'une cohérence entre les politiques structurelles telles que celles liées à l'agriculture, l'énergie, l'aménagement du territoire, les transports, la santé... ceci le conduit à travailler sur le fond des sujets liés à l'eau tant pour le petit (services d'eau et d'assainissement) que pour le grand cycle de l'eau (l'eau pour l'agriculture, l'énergie, l'environnement...).

Ses missions le conduisent à être actif sur 7 thématiques prioritaires : 1) l'accès universel à l'eau potable, 2) l'accès universel à l'assainissement intégré, 3) l'eau et l'énergie, 4) l'eau et la sécurité alimentaire, 5) l'eau et les changements globaux et

climatique, 6) les financements solidaires et décentralisés, 7) l'eau, l'urgence, la reconstruction et le développement.

Il est également impliqué dans cinq sujets transversaux : 1) l'obtention d'un Objectif Eau dans l'Agenda post 2015, 2) la préparation des Forums mondiaux de l'eau, 3) le suivi de la mise en place des engagements pris par les acteurs français au Forum mondial de Marseille en 2012, 4) le renouvellement de l'image des acteurs français, la promotion de leurs savoir-faire et l'intégration de l'offre française, 5) les synergies avec les autres Partenariats nationaux et internationaux de l'eau.

Article 2 Objectif général

Les missions du PFE ainsi que la diversité des missions exercées par ses membres ont conduit à identifier plusieurs potentialités différentes d'un travail conjoint avec le réseau GWP à travers un partenariat formalisé.

Le réseau GWP peut représenter pour le PFE à la fois une caisse de résonance pour ses messages et plaider et un potentiel de partenaires et de projets pour valoriser les savoir-faire.

Le PFE, à travers l'historique et la qualité de l'expertise de ses membres, peut constituer un apport important dont pourra bénéficier le réseau GWP pour l'atteinte de ses objectifs.

Dans ce contexte de complémentarité, les deux organisations ont souhaité établir la présente convention pluriannuelle 2014-2015 pour promouvoir de façon conjointe des messages communs à porter aux niveaux global, régional, national ou local, et construits avec les partenaires des pays du sud du GWP et du PFE.

Article 3 Domaines de collaboration

Les quatre thématiques suivantes font l'objet de la présente convention entre le réseau PME/GWP et le PFE :

- **L'obtention d'un Objectif Eau dans l'Agenda post 2015**

Le Partenariat français pour l'eau travaille activement pour mobiliser le gouvernement français pour l'obtention d'un Objectif Eau dans l'agenda post 2015. Il a établi des notes de plaidoyer et une réflexion à caractère technique sur les cibles et indicateurs liés à un futur Objectif Eau et d'autres Objectifs où l'eau occupe une part importante. Il a également pris l'initiative de mobiliser différents Partenariats nationaux de l'eau africains, d'Amérique du sud et européens pour que leurs membres saisissent leur gouvernement pour que ceux-ci militent pour un Objectif Eau dans l'Agenda post 2015.

Le réseau GWP travaille au sein de UN-Water à la définition d'un Objectif eau. Il souhaite continuer ce travail, notamment sur les moyens de mise en œuvre des cibles et indicateurs, et leurs liens avec d'autres thématiques clés (villes durables, biodiversité, agriculture, énergie etc). Il mobilise aussi ses partenaires des pays en développement et engage des consultations nationales.

Actions communes qui seront engagées:

Le PFE et le GWP travailleront ensemble sur cette thématique dans le cadre d'une approche cohérente et intégrée ;

- Ils œuvreront à la définition de cibles et d'indicateurs, ainsi qu'à des mesures de mise en œuvre d'un Objectif Eau, ceci afin de donner le plus d'éléments que possible aux travaux entre experts de UN-Water ;
- Ils se tiendront mutuellement informés des avancées auxquelles ils contribueront sur l'agenda post 2015 ;

Ils travailleront ensemble pour la mobilisation de leurs partenaires à l'international, en particulier des pays en développement et émergents en:

- Echangeant de l'information sur les pays qui auront été mobilisés pour coordonner au mieux les informations,
- Définissant une stratégie commune pour cette mobilisation dans la perspective de la plus grande synergie possible,
- Facilitant l'organisation par des entités africaines, en particulier l'AMCOW et des pays d'Afrique de l'ouest ciblés,, de sessions d'échanges d'expertise et de mobilisation sur l'Agenda post 2015 en valorisant les recommandations établies par le GWP après de larges consultations ainsi que les travaux de plaidoyer du PFE,
- Soutenant un ou plusieurs Partenariat national pour l'eau africain.

- **L'eau et le changement climatique**

L'objectif partagé entre le GWP et le PFE est d'inscrire l'eau dans les COP comme un facteur fondamental lié au climat et de mobiliser les décideurs pour que ceux-ci intègrent l'eau dans leurs stratégies liées au climat.

Le PFE a fait de cette thématique une priorité en vue de la Conférence des Nations unies prévue à Paris à la fin 2015 (COP 21) ; au niveau international, il agit avec de grandes institutions (OMM, UNESCO IHP, OCDE, UNECE, SIWI AGWA...) pour que l'eau prenne un niveau beaucoup plus important dans les négociations onusiennes et que l'ensemble des décideurs l'intègre dans leurs stratégies en lien avec le climat.

Les nombreux travaux du réseau GWP à ce sujet pourraient apporter des contributions intéressantes à cette démarche en valorisant en particulier les réalisations relatives aux volets atténuation et adaptation menées dans les pays où le réseau est présent (notamment le programme WACDEP – water, climate and development program – en Afrique, Amérique latine, Caraïbes, Asie, Europe).

Actions communes qui seront engagées:

- Echanger de l'information régulièrement sur les initiatives de chacun ;
- Associer le GWP dans le steering committee de l'initiative internationale pilotée par l'UNESCO IHP et le PFE sur la gestion des incertitudes pour la ressource en eau face aux changements climatiques. Ce groupe international fera des contributions (sessions officielles, high level Panel) lors du Forum mondial de l'eau de Corée en avril 2015 dans le cadre thématique du Forum (thématique 1.3). Ces contributions seront axées sur les trois recommandations présentées lors du Forum mondial de Marseille mais peuvent incorporer des sujets d'intérêts du PME/GWP : plans d'adaptations, loss and damage.
- Monter un side event international lors de la COP 20 de Lima en décembre 2014 avec des partenaires internationaux présents dans l'initiative internationale

susvisée associant l'Alliance for Global Water Adaptation (SIWI, Banque Mondiale, UNECE, OCDE, gouvernements suisse et danois, Conservation International etc) ou d'autres partenaires intéressés du PFE et du PME/GWP sur l'adaptation au changement climatique;

- Travailler ensemble dans la perspective de la COP 21 en France en 2015, y organiser des événements et s'inscrire dans l'Agenda positif (Agenda en marge des COP qui met en avant des bonnes pratiques en termes d'atténuation et d'adaptation au changement climatique), en recensant et mettant en avant des bonnes pratiques et des stratégies d'atténuation et d'adaptation dans le domaine de l'eau notamment dans les pays en développement ;
- La PFE pourra solliciter des experts dans ses membres pour suivre les travaux du GWP dans le cadre de son programme stratégique sur la sécurité en eau et le développement résilient au changement climatique. Il pourra mobiliser ses réseaux de la francophonie au niveau des Etats, mais aussi des organisations régionales.

- **L'eau et la sécurité alimentaire**

Ce sujet, essentiel au plan international, fait l'objet de travaux au sein du PFE et du GWP ; un travail conjoint entre les deux structures permettrait d'échanger les points de vue en vue notamment en vue du Forum mondial de l'eau de Corée et de la COP 21. Les objectifs généraux seront de valoriser une approche équilibrée entre les politiques d'offres et de gestion par la demande des ressources en eau, de tenir compte des diversités géographiques (notamment liées au changement climatique) et de veiller à une gestion qualitative de ces ressources.

Actions communes qui seront engagées :

- Echanges d'information régulièrement sur les initiatives de chacun ;
- Préparation conjointe d'une session dans le cadre de la thématique 2.1 du Forum mondial de l'eau de Corée (avril 2015) respectant les objectifs généraux rappelés ci-dessus ;
- Préparation conjointe d'un événement dans le cadre de la COP 21 fondée, en particulier, sur les résultats de la session tenue au Forum ;
- Identification de projets/réalisations/stratégies climato-compatibles pour valorisation dans le cadre du Forum et de la COP 21.

- **4 Promotion des rôles des jeunes**

Les deux structures feront la promotion du rôle des jeunes dans le secteur de l'eau à travers leurs activités et programmes et y soutiendront la participation des jeunes, en particulier de leurs organisations membres de leurs réseaux.

La promotion des jeunes est une dimension transversale au sein du PME/GWP. Le PFE a fait de cette promotion une priorité stratégique.

Actions communes qui seront engagées :

- Le GWP et le PFE identifieront les structures de jeunes actives au plan internationale et faciliteront leur fonctionnement en réseau ;
- Le PFE mobilisera les jeunes et réseaux de jeunes parmi ses membres à soutenir la réalisation de la Stratégie Jeunesse du GWP ;

- Le GWP impliquera les membres jeunes du PFE dans la réalisation de sa Stratégie Jeunesse, entre autres en donnant une visibilité à leurs projets et activités ;
- Les deux structures échangeront des informations sur leur implication dans la mobilisation des jeunes en vue du Forum Mondial de l'Eau de Corée et de la COP21.

Article 4 Projets

Tout projet conjoint incluant des transferts de ressources financières entre le GWP et le PFE devra faire l'objet d'une convention spécifique entre les parties. Une telle convention devra, le cas échéant, inclure le détail des objectifs, résultats attendus, ressources humaines et financières impliquées.

Article 5 Contacts

Pour la mise en œuvre de cette convention le GWP et le PFE désigneront une personne chargée pour le compte de chacune des deux structures de la coordination et des échanges.

Toute correspondance doit être adressée à :

Global Water Partnership Organisation (GWPO)

Adresse : Global Water Partnership (GWP)
Postal address: PO Box 24177, SE-104 51 Stockholm, Sweden
Contacts: Ania GROBICKI
Telephone: +46 8 121 386 10
E-mail: ania.grobicki@gwp.org

Partenariat Français de l'Eau (PFE)

Adresse : 51, rue Salvador Allende 92027 Nanterre Cedex France

Contact: Philippe GUETTIER
Telephone: +33 1 6 77 94 04 63
E-mail: philippe.guettier@partenariat-francais-eau.fr

Article 6. Indépendance des parties

Nonobstant ce qui précède, le GWP et le PFE se réservent tout droit d'agir individuellement dans tout domaine y compris ceux listés ci-dessus dès lors qu'il apparaît à l'organisation que c'est dans son intérêt.

L'indépendance des parties est préservée, notamment juridique et institutionnelle, et aucun contrat signé par l'une des parties ne saurait engager la responsabilité de l'autre sans un accord préalable formel et explicite.

Article 7 Litiges

Tout litige résultant de la mise en œuvre ou de l'existence de la présente convention sera réglé en priorité à l'amiable.

En cas de litige non traité à l'amiable dans un délai de trois mois la présente convention prendra fin sans délai après notification écrite par l'une des parties à l'autre partie.

Article 8 Entrée en vigueur et Durée

La présente convention entre en vigueur à sa signature par les deux parties et est valable jusqu'au 31 décembre 2015 sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties avec un préavis de trois mois.

Les éventuelles conventions liées à des projets établies entre les parties peuvent néanmoins durer au-delà de la présente convention et sa caducité ne saurait avoir un effet sur une autre convention existante au 31 décembre 2015, laquelle resterait régie par ses propres termes.

Stockholm

La Secrétaire Exécutive du GWP

Signature



Ania GROBICKI

Le Président du Partenariat
Français de l'Eau

Signature



Henri BEGORRE

